

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ECOLE DE MUSIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE  
DU 21 NOVEMBRE 2018**

Présents (dans l'ordre des signatures sur la feuille de présences) : Anne Malacari, Monica Merkt, Evelynne Sommer, Béatrice Allanic, Philippe Pasche, Tina Petite, Jolanka Tchamkerten, Moema Rodrigues, Michel Stalder

Excusés : Bernard Taschini, Mairie de Collex, Sandra Joly, Patrick Jorge, Raphaël Petite, Aurora Creux, Francesco D'Urso, Daniela Farcas, Véronique Girasoli-Séchaud, Pierre Jacquemoud, Thierry Mermoud, Martina Neis, Agnès Schnyder Lafosse, Denis Tournebize, Elisabeth Werthmüller, Christophe Zimmermann

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2017

Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de la présidente

L'année scolaire 2017-2018 s'est bien déroulée. Quelques événements sont à souligner :

L'EMGB a participé au traditionnel calendrier de l'Avent de Bellevue. Béatrice a organisé un accueil aux abords de sa maison.

La présentation d'instruments s'est faite uniquement à Genthod et n'a malheureusement pas porté autant de fruits qu'on pouvait en attendre. Les classes d'instruments à vent n'ont pas pu être renouvelées.

Plusieurs auditions ont égrené l'année scolaire, à Genthod et à Bellevue, mais également à la Chapelle de Collex qui est un excellent endroit pour des auditions. La présidente espère pouvoir profiter de ce lieu l'année prochaine.

Le piano en libre-service, mis à disposition de la population à Port-Gitana, a joué un mauvais tour à la présidente : ayant convoqué ses élèves pour une audition au mois de juin, le jour venu, le piano ne fonctionnait pas ! L'audition s'est finalement faite à son domicile.

Fin août 2018, la nouvelle professeur de solfège annonce sa démission, pour des raisons d'incompatibilité d'horaires. Il faut trouver un professeur en urgence. Après avoir repris les dossiers de candidature de l'année précédente, le comité a choisi Madame Daniela Farcas, qui a pu s'adapter aux horaires qui avaient été déjà définis. Un grand merci à elle ! Les élèves ont pour le moment l'air satisfait.

Un nouveau vibraphone a été installé à la salle de l'Harmonie et une nouvelle batterie aux Aiglons.

La grande nouveauté de la rentrée a été l'ouverture d'une chorale. D'après les échos au sein de la population, le comité pressentait une certaine demande. Beaucoup d'énergie et de travail ont été dépensés pour trouver une professeur et faire de la publicité. Malheureusement seules six inscriptions ont été enregistrées, dont deux élèves qui ont déjà arrêté. Le cours prendra probablement fin à Noël.

En conclusion, l'école va bien, même si cette année, le nombre d'élèves a diminué.

### 3. Rapport de la trésorière

Anne Malacari fait le commentaire des comptes qui présentent un excédent de Frs 7'123,37.

Plusieurs éléments sont à noter :

Frs 99'042,60 total du bilan

Frs 9'000.- provision instruments

Frs 591,30 matériel et fourniture. L'EMGB achète, en alternance avec l'Harmonie de Genthod-Bellevue, le toner pour la photocopieuse commune aux deux associations, ainsi que du papier.

Il n'y a pas eu d'impayés concernant l'écolage à l'exception d'une famille qui a rencontré des difficultés financières et qui a été aidée à hauteur de Frs 500.- par la commune de Bellevue. L'école a décidé de ne pas réclamer le solde dû de Frs 450.-

Frs 400.- produits divers. Les ordinateurs que Raymond Graisier avait utilisés pour ses cours de solfège, ont pu être revendus pour cette somme.

S'ensuit une discussion sur les difficultés qu'ont certaines familles à payer leur écolage. Madame Tina Petite propose son aide pour certaines familles.

Monsieur Philippe Pasche regrette qu'une enfant motivée ait dû arrêter par manque de moyens financiers.

Budget 2019 : les chiffres restent stables mis à part la ligne des salaires. En effet une augmentation du salaire des professeurs de Frs 2.-/heure est prévue pour les anciens professeurs.

Le budget prévoit un excédent de Frs 2410.-

Le comité manifeste à nouveau son souhait d'un investissement plus important de la part des professeurs lors des manifestations qui ont lieu sur les communes de Genthod ou Bellevue.

Répartition des élèves, année scolaire 2018-2019 : une dizaine d'élèves de moins que l'année précédente.

Les élèves venant d'autres communes sont majorés de 25%, y compris ceux de Collex-Bossy de 20% (précédemment 15%).

La chorale ne comptant plus que quatre élèves, le comité se charge de communiquer avec les parents pour voir s'il est opportun de maintenir ce cours.

#### 4. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Tina Petite lit le rapport des vérificateurs, qui mentionne un excédent de Frs 7'123,37.

#### 5. Approbation des rapports et décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

Les membres présents approuvent à l'unanimité les rapports qui ont été exposés et donnent décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

#### 6. Elections statutaires

Le comité se représente : Béatrice Allanic, Evelyne Sommer, Anne Malacari, Jolanka Tchamkerten, Monica Merkt.

Raphaël Petite, père de deux élèves de l'EMGB, se joint au comité.

Le nouveau comité est élu par les membres présents.

Sont élus comme vérificateurs des comptes : Tina Petite et Patrick Jorge.

Le représentant des professeurs reste Pierre Jacquemoud.

#### 7. Divers

Après le peu de succès rencontré cette année, la présentation d'instruments à vent appelle une nouvelle formule. Peut-être venir au parascolaire ? Aux cours d'initiation et de solfège ?

Prévoir un peu plus de publicité sur la commune de Pregny-Chambésy. Prendre contact avec l'Association Melody pour informer de l'existence de l'Orchestre Junior et encourager les élèves à venir.

Festibel, 15-16 juin 2019 : plusieurs professeurs sont intéressés : Moema Rodrigues est d'accord de préparer des pièces pour piano à 4 et/ou 6 mains. Christophe Zimmermann est prêt à organiser quelque chose pour le dimanche avec des élèves de Versoix et Genthod-Bellevue.

Monsieur Meyer de Genthod souhaite donner un piano : le don est accepté.

La séance est levée à 21h55 et le verre de l'amitié est servi.

Prise de notes : Jolanka Tchamkerten